



Bruxelles, le 4 mars 2022

CM 1990/22

RC

COMMUNICATION

CONVOCACTION ET ORDRE DU JOUR PROVISoire

Correspondant: competition@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32(0)2 281 4547

Objet: GROUPE "CONCURRENCE"

Date: 7 mars 2022

Heure: 9:45

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT LEX

Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

Format: 1+0 pour les délégations, 1+1 pour la Présidence, la Commission

1. Approbation de l'ordre de jour
2. Proposition de règlement relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur numérique (DMA)

- Préparation du 4ème trilogue:

- ~~gouvernance~~ Gouvernance (art. 1, 32a, 33, 37a)
- ~~-et m~~ Mise à jour du Règlement (art. 10 et 17)
- Pouvoirs de mise en œuvre : amendes (art. 26), délais procéduraux (art. 3, 4, 7, 15, 16, et 25), contrôleurs d'accès émergents (art. 15), non-respect systématique (art. 16)
- Implication des tiers (art. 7, 16, 17, 25)

Formatted: Bulleted + Level: 1 + Aligned at: 0.63 cm
+ Indent at: 1.27 cm

Formatted: Bullet 2

3. Divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.